



Système des Nations Unies au Togo

---

**Recrutement de deux (02) consultants nationaux pour l'évaluation finale de l'effet 2, «Accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité » du Plan-cadre des Nations Unies pour l'Aide au développement 2014 – 2018**

<b>Location :</b>	Lomé, TOGO
<b>Application Deadline :</b>	25 juillet 2017
<b>Type of Contract :</b>	Individual Contract
<b>Post Level :</b>	Consultant national
<b>Languages Required :</b>	Français, Anglais
<b>Duration of Initial Contract :</b>	28 jours
<b>Expected date of beginning of the mission</b>	Août 2017

### **1. Historique / Background**

Le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement définit les résultats stratégiques à moyen terme pour la contribution collective du Système des Nations Unies aux priorités nationales de développement. L'alignement sur les priorités, les systèmes et les cycles nationaux de planification constitue un élément clé du Plan-cadre. A cet effet, le Plan-cadre 2014-2018 se fonde sur les priorités et orientations du Gouvernement énoncées dans la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) pour la période 2013 -2017. Le processus d'élaboration du Plan-cadre a été conduit suivant une approche participative de l'ensemble des acteurs de développement. A titre de bilan commun complet de pays, le système des Nations Unies et les autorités nationales se sont accordés pour capitaliser l'abondante documentation existante à partir des résultats de l'évaluation finale du Document complet de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP-C 2009-2011), des analyses sectorielles, de la revue documentaire sur les politiques et les stratégies, ainsi que de nombreux documents et rapports d'analyse sur le Togo, produits aux fins de la préparation de la SCAPE (2013-2017).

Afin de disposer de données dans des domaines spécifiques liés aux mandats des Agences, l'Equipe de pays et les autorités nationales ont opté pour les analyses complémentaires sur les questions de l'accès équitable et durable des pauvres aux ressources productives et aux

services sociaux de base de qualité. Sur la base de cette analyse et des avantages comparatifs, le Plan-cadre 2014-2018 a défini la contribution des Nations Unies autour de trois effets stratégiques, à savoir :

- (i) L'amélioration de la sécurité alimentaire, de la résilience des communautés aux changements climatiques et de l'accès des jeunes et des femmes à l'emploi ;
- (ii) L'accès plus équitable des populations, notamment les plus vulnérables aux services sociaux de base de qualité ;
- (iii) L'amélioration des capacités institutionnelles, la modernisation de l'Etat, la consolidation de la paix, de la démocratie et la promotion des droits de l'homme.

L'évaluation finale du Plan-Cadre trouve deux (02) principales justifications :

D'une part, elle répond aux dispositions du cadre de mise en œuvre et de suivi-évaluation du Plan-cadre ; ces dispositions prévoient que le Gouvernement et le système des Nations Unies réaliseront des (i) revues annuelles pour apprécier les progrès accomplis, (ii) une évaluation à mi-parcours au besoin, pour préserver la validité des effets du Plan-cadre au regard de l'évolution du contexte de mise en œuvre et mesurer les progrès accomplis en ce qui concerne l'application de l'approche « Unis dans l'action », et enfin, une (iii) évaluation finale au cours de la dernière année du cycle aux fins de disposer des enseignements pour le prochain cycle de programmation ;

D'autre part, l'évaluation finale du Plan-cadre 2014-2018 se justifie par rapport aux directives du Groupe des Nations Unies pour le développement qui exigent des équipes de pays de procéder avec le Gouvernement, à une évaluation finale du Plan-cadre en vue de mesurer la pertinence, l'efficacité, l'impact et la viabilité de la contribution du système des Nations Unies aux priorités de développement des pays qu'elles appuient<sup>1</sup>.

L'évaluation finale du Plan-cadre, tout en se conformant à ces exigences, a pour but de tirer des enseignements sur la mise en œuvre du cycle finissant qui permettront d'alimenter le bilan commun de pays (BCP) complet et d'éclairer la phase de planification stratégique du prochain Plan-cadre.

L'exécution du Plan-cadre en cours a fait l'objet de plusieurs revues annuelles (2014 ; 2015 ; 2016) par le Gouvernement et l'Equipe de pays. On note un certain nombre de facteurs qui ont marqué le contexte de mise en œuvre au titre desquels on peut mentionner :

- l'adoption en septembre 2015 du nouveau programme de développement durable pour l'après-2015, articulé autour de 17 objectifs et 169 cibles visant à mettre fin à la pauvreté, promouvoir la prospérité et le bien-être pour tous et faire face au changement climatique. Ce nouvel agenda de développement implique des choix pour chaque pays conformément à ses défis de développement. Dans le prolongement de la SCAPE qui arrive à terme en décembre 2017, le Togo a entrepris l'élaboration d'un nouveau Plan National de Développement (PND) pour la période 2018-2022 basé sur les Objectifs de Développement Durable (ODD). Le PND en cours

---

<sup>1</sup> Processus d'élaboration du PNUAD, Partie (I) Principes directeurs à l'attention des équipes de pays des Nations Unies  
Janvier 2010

de formulation déterminera l'orientation du prochain Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement du pays.

- la tenue de l'élection présidentielle : l'année 2015 a été marquée au Togo par l'élection présidentielle organisée le 25 avril 2015. Si le processus électoral s'est déroulé dans un climat globalement apaisé, la revue annuelle a révélé qu'il a néanmoins et de façon significative influencé les délais de mise en œuvre des activités programmées dans le Plan-cadre en 2015.
- la demande du Gouvernement d'accélérer la réforme des Nations Unies par l'adoption de l'approche « Unis dans l'action » en vue de favoriser une meilleure intégration des interventions du Système des Nations Unies pour une plus grande synergie dans le soutien aux actions de développement du pays. Tandis que la mise en œuvre de l'approche « Unis dans l'action » commence avec un nouveau cycle de programmation, la demande du Gouvernement est intervenue en octobre 2013, au terme du processus d'élaboration du Plan cadre, signé le 27 novembre 2013. Pour prendre en compte cette nouvelle donne, le Gouvernement et le Système des Nations Unies ont convenu de faire du cycle de coopération 2014-2018, un cadre pilote pour la mise en œuvre progressive de l'approche « Unis dans l'action » dont les résultats seront appréciés lors de l'évaluation finale, pour inscrire systématiquement le prochain cycle dans ladite approche.

### **But et utilisation de l'évaluation**

L'évaluation finale du Plan-cadre est conjointement conduite par le Gouvernement et l'Equipe de pays dans la perspective de formulation du nouveau cycle de programmation de la contribution du Système des Nations Unies au développement du pays. Elle est réalisée dans une double finalité : accroître la redevabilité et l'apprentissage. Au plan de la redevabilité, l'évaluation finale vise à établir le bilan du cycle de programmation finissant, en analysant la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la durabilité des interventions et contributions des Agences des Nations Unies au Togo. Dans l'optique de l'apprentissage, la présente évaluation finale examinera les facteurs contextuels, les forces, faiblesses, opportunités et contraintes en lien avec les performances réalisées, à l'effet de fournir des informations susceptibles de tirer les enseignements sur les processus de conception, de planification, de mise en œuvre, de suivi et de coordination, en vue d'améliorer le prochain cycle. En ce sens, la consultation et l'appréciation des parties prenantes et des bénéficiaires du secteur public, de la société civile, du secteur privé et des autres partenaires techniques et financiers bilatéraux et multilatéraux seront prises en compte.

## **2. Objectifs et résultats de l'évaluation**

### **2.1 Objectif principal**

L'évaluation finale du Plan-cadre 2014-2018 a pour objectif d'établir le bilan de la contribution du système des Nations Unies au développement du pays et d'améliorer l'efficacité du prochain cycle. Il s'agira d'apprécier de manière systématique, objective et

sensible au genre, la valeur et les enseignements de la mise en œuvre du Plan-cadre sur la période sous revue, précisément de janvier 2014 à juillet 2017, notamment en ce qui concerne l'effet 2 « *Accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité* ».

## 2.2 Objectifs spécifiques

De manière spécifique, pour l'effet 2, l'évaluation a pour objectif de :

- mesurer les progrès accomplis vers l'atteinte des résultats attendus du Plan-cadre 2014-2018 au regard des indicateurs de la matrice des résultats, en tenant compte du contexte de mise en œuvre et de mobilisation des ressources ;
- documenter et analyser la performance des initiatives et programmes/projets conjoints mis en œuvre (programmation, coordination, résultats, contraintes, opportunités, défis) ;
- évaluer les modalités de gestion et les arrangements institutionnels retenus dans le présent Plan-cadre, notamment par rapport aux mécanismes de coordination et de suivi-évaluation ;
- apprécier les progrès réalisés dans la mise en œuvre de l'approche « Unis dans l'action » sous le présent Plan-cadre ; analyser les défis à relever dans l'hypothèse que l'élaboration et la mise en œuvre du prochain Plan-cadre devront s'inscrire systématiquement dans l'approche « Unis dans l'action » ;
- examiner la participation des Agences non-résidentes ainsi que des partenaires impliqués dans l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du Plan-cadre (partenaires nationaux, acteurs de la société civile, du secteur privé, les partenaires techniques et financiers, etc.);
- formuler des recommandations sur la base des conclusions et leçons apprises identifiées lors de l'évaluation pour permettre à l'Equipe de pays d'améliorer la conception, la planification, la mise en œuvre et le suivi du nouveau Plan-cadre.

Une équipe de consultants sera recrutée pour appuyer la présente évaluation du Plan-cadre. Elle comprendra (i) un (01) consultant international, chef de mission et (ii) six (06) consultants nationaux, à raison de 02 par effet.

## 3. Devoirs et responsabilités / Duties and Responsibilities

### Méthodologie de l'évaluation

Le consultant national proposera une démarche méthodologique complète et détaillée pour l'évaluation de l'Effet 2 : *Accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité* (méthodes proposées, sources de données, procédures et instruments de collecte et méthodes d'analyse des données) ; la méthodologie devra être liée aux critères et questions d'évaluation qui sont définis dans le

cadre de la présente évaluation. L'utilisation d'une matrice d'évaluation est utile pour relier ces éléments ensemble. En tout état de cause, la méthodologie s'appuiera sur une variété de techniques et d'outils de collecte et d'analyse de données essentiellement basés sur la revue documentaire et les entretiens/interviews avec les acteurs, les partenaires et les bénéficiaires. Elle qui inclura :

- l'examen du document du Plan-cadre 2014-2018, les rapports annuels/ de progrès, les documents stratégiques, les plans nationaux, les politiques et les programmes connexes, les documents de projet/ programme conjoints.
- entretiens semi-structurés avec des parties prenantes clés (gouvernement, membres de la communauté des donateurs, représentants d'organisations clés de la société civile, membres de l'Equipe de pays, partenaires de mise en œuvre).
- discussions de groupes impliquant des groupes et des sous-groupes d'intervenants, décideurs, bénéficiaires.
- autres méthodes telles que la cartographie des résultats, les visites des sites/ terrain, l'observation, etc.

Les méthodes et les processus de collecte de données devraient tenir compte de la sensibilité au genre et les données devraient être systématiquement ventilées selon le sexe et l'âge et, dans la mesure du possible.

### **Résultats attendus (livrables)**

Les principaux résultats attendus au terme de cette mission d'évaluation sont les suivants :

- (i) **un rapport préliminaire d'évaluation**: l'équipe d'évaluation élaborera et soumettra un rapport préliminaire à la suite de la revue documentaire, de la collecte et analyse des données de terrain ; ce rapport servira de document de travail pour l'examen interne par le Comité technique. Les observations du Comité technique seront versées aux consultants pour produire une version avancée du rapport qui servira de document de base pour l'atelier de pré-validation. Cette version avancée sera partagée avec tous les partenaires et le QSA/ PSG pour leurs observations avant l'atelier de pré-validation.
- (ii) **un rapport pré-final**: la version avancée du rapport fera l'objet d'un atelier technique de pré-validation. Les commentaires de l'atelier de pré-validation seront versés à l'équipe d'évaluation pour produire le rapport pré-final. Il présente les résultats obtenus au cours du cycle de programmation et les recommandations. Le rapport pré-final sera soumis aux Comités technique et de pilotage ainsi qu'au QSA/PSG pour leurs ultimes observations qui seront versées aux consultants pour préparer le rapport Final.

- (iii) **un rapport final d'évaluation** : il prendra en compte les observations ultimes Des comités technique, de pilotage et du QSA/ PSG. Le rapport d'évaluation du Plan-cadre doit être bref et porter sur les résultats de la contribution des Nations Unies aux priorités nationales de développement.

### Compétences / Competencies

- Faire preuve d'intégrité et agir conformément aux valeurs et à l'éthique des Nations unies;
- Faire preuve de sensibilité et d'adaptabilité face aux différences entre individus (sexe, âge, etc.);
- Maîtrise des techniques participatives et autres approches de collecte et d'analyse des données ;
- Haute capacité d'analyse institutionnelle.
- Bonnes aptitudes interpersonnelles et de travail en équipe;
- Excellente communication orale et écrite en français et en anglais
- Excellent leadership et compétences managériales
- Bonne compréhension de la réalisation et de l'évaluation des programmes
- Aptitudes à concevoir et mettre en œuvre toutes les étapes de l'évaluation
- Très motivé avec une habilité à travailler avec un minimum de supervision;
- Bonne maîtrise des outils informatiques.
- Connaissance de l'Afrique en général et du Togo en particulier serait un atout ;
- Excellentes capacités de facilitation avec l'utilisation de certaines méthodes participatives.

### 4. Qualifications et expériences requises / Required Skills and Experience

#### Qualifications

- BAC+5 au moins en santé publique, démographie, économie de la santé, nutrition, développement international, éducation, tout autre diplôme pertinent.

#### Expérience

- Au moins 07 ans d'expérience diversifiée en matière de planification stratégique, d'évaluation des programmes/politiques de développement en matière d'accès aux services sociaux de base, de l'accès des groupes vulnérables aux ressources productives, à l'eau, à l'éducation, à la santé et le genre.

#### Langue:

- La langue de travail au Togo est le Français. Une parfaite maîtrise du français est exigée. Une bonne maîtrise de l'anglais, parlé et écrit constitue un atout.

#### **Missions du consultant national pour l'Effet 2 : *Accès équitable des populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité***

Sous la conduite du Consultant international et dans le cadre de la division du travail définie par l'équipe d'évaluation, le consultant national **pour l'Effet 2** : « *Accès équitable des*

*populations, notamment les plus vulnérables, aux services sociaux de base de qualité » a pour mission de :*

- participer à l'élaboration de la méthodologie de l'évaluation.
- effectuer la collecte et l'analyse des données recueillies à partir de la revue documentaire et des entretiens portant sur l'effet 2 relevant de sa mission ;
- rédiger le rapport d'évaluation de l'effet 2 qui lui est assigné;
- veiller à l'assurance qualité interne du rapport de l'effet
- contribuer à l'élaboration des versions révisées et finales du rapport d'évaluation.

### **Durée de la mission :**

L'ensemble de la prestation de service se déroulera sur une période de vingt-huit (28) jours ouvrés

### **5. Documents à inclure dans la soumission de la proposition**

Les Consultant(e)s intéressé(e)s doivent présenter un dossier de candidature comprenant une proposition technique et une proposition financière dont les contenus sont décrits ci-après :

#### **5.1 Une Proposition Technique (Enveloppe 1)**

La proposition technique doit comporter :

- Note explicative sur la compréhension des Termes de Référence et les raisons de la candidature ;
- Brève présentation de l'approche méthodologique, assortie d'un chronogramme, et de l'organisation de la mission envisagée ;
- CV incluant l'expérience acquise dans des projets similaires et au moins 3 références ;
- P11 dûment rempli et signé (téléchargeable à l'adresse : [http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11\\_Personal\\_history\\_form.doc](http://www.tg.undp.org/content/dam/togo/docs/P11_Personal_history_form.doc) .
- Tout autre document permettant de mieux apprécier les compétences du consultant

#### **5.2. Une Proposition Financière (Enveloppe 2)**

La proposition financière sera soumise sur la base de l'approche forfaitaire. La proposition financière prévoit un montant forfaitaire et précise les modalités de paiement sur la base de produits/livrables précis et mesurables (qualitatifs et quantitatifs) même si les paiements seront effectués par tranches ou en une seule fois à l'achèvement total du contrat. Elle doit être libellée en dollars US

Afin de faciliter la comparaison des offres financières par le service demandeur, il est recommandé de demander aux candidats au Contrat Individuel de fournir une ventilation de ce montant forfaitaire. Les consultants doivent indiquer/détailler dans leurs propositions financières les coûts des billets d'avions aller-retour (if applicable), les honoraires, les frais de séjour et le nombre de jours de travail prévus. Le Système des Nations Unies (SNU) n'accepte pas les coûts de voyage qui excèdent ceux du billet en classe

économique. Si un consultant désire voyager en classe supérieure, il devra le faire sur ses ressources propres.

En cas de voyages non prévus dans les TDR, le paiement des coûts de voyage (y compris les billets d'avion, l'hébergement, et les dépenses des terminaux) doit être convenu entre le PNUD et le consultant individuel avant le voyage et devra être remboursé.

Par ailleurs, les candidats voudront bien noter que les paiements ne pourront être effectués que sur la base des produits livrés, c'est à dire sur présentation du résultat des services spécifiés dans les TdR et après acceptation du responsable désigné par le PNUD.

Les candidats pourront être invités ou contactés par téléphone à la fin du processus d'évaluation technique. Aucune note ne sera donnée à cet entretien, mais il sera utilisé pour valider les points donnés au cours de l'évaluation technique et permettra de mesurer/évaluer la bonne connaissance du candidat de l'objet des TDR.

## **6. Critères d'évaluation des soumissions**

Les consultants individuels seront évalués en fonction d'une analyse cumulative en prenant en considération la combinaison des qualifications des candidats et une proposition financière.

Le contrat sera attribué au/à la consultant(e) dont l'offre aura été évaluée et aura obtenu la note la plus élevée sur l'ensemble préétabli des critères pondérés technique et financier spécifiques à cette invitation.

La pondération retenue, pour l'évaluation des offres, est la suivante:

- Pourcentage de l'offre technique: 70%;
- Pourcentage de l'offre financière: 30%.

### **6.2. Eligibilité pour l'évaluation technique (Oui/Non)**

Pour être éligible au présent appel à candidatures, le consultant national, pour l'effet 2 doit :

- Etre titulaire au minimum, d'un Diplôme de niveau BAC + 5 en santé publique, démographie, économie de la santé, nutrition, développement international, éducation, tout autre diplôme pertinent en rapport avec la mission.
- Avoir une pratique dans le domaine de la planification, du suivi et de l'évaluation ou en gestion axée sur les résultats ;
- Avoir une expérience diversifiée en matière de planification stratégique, d'évaluation des programmes/politiques de développement en matière d'accès aux services sociaux de base, de l'accès des groupes vulnérables aux ressources productives, à l'eau, à l'éducation, à la santé et le genre;

### **6.3. Notation de l'offre technique (70 points)**

- Expérience pratique d'au moins sept (7) ans dans le domaine de la planification, du suivi et de l'évaluation des programmes/politiques de développement en matière d'accès aux services sociaux de base, de l'accès des groupes vulnérables aux ressources productives, à l'eau, à l'éducation, à la santé et le genre **(20 points)**



- Une bonne connaissance du Système des Nations Unies, des principes d'élaboration et d'évaluation des programmes de coopération du SNU ; expérience dans l'évaluation de programme de développement au niveau des pays (**20 points**)
- Niveau de compréhension par le consultant de la mission/Cohérence de la proposition du consultant avec les TDR et du planning de travail (**30 points**)

Seuls les candidats ayant obtenu un minimum de 49 points dans la note technique seront qualifiés pour l'évaluation financière.

#### **6.4. Notation de l'offre financière**

Après vérification de l'adéquation entre les propositions financière et technique, chaque offre financière recevra une note financière (Nf) calculée par comparaison avec la proposition financière la moins disante (Fm) de la manière suivante :  $Nf = 30 \times Fm / F$  (F étant le montant de la proposition financière évaluée).

#### **6.5. Notation globale pondérée et attribution**

Pour finir, les propositions seront classées en fonction de leurs notes technique (Nt) et financière (Nf) combinées, avec application des pondérations (70% pour la proposition technique ; 30% pour la proposition financière) pour aboutir à une note globale (NG = Nt+Nf).

La mission sera attribuée au consultant dont la soumission aura obtenu la note totale pondérée la plus élevée tout en tenant compte des principes généraux du PNUD (coût et efficacité).

Le PNUD ne s'engage en aucun cas à choisir forcément le Consultant offrant le plus bas prix.

### **7. Dépôt des offres**

Les deux (2) enveloppes, offre technique (enveloppe 1 / point **5.1** ) et offre financière (enveloppe 2 / point **5.2** ) seront placées dans une seule enveloppe avec la mention : «**Consultant National pour l'évaluation finale de l'effet 2 du plan cadre des Nations Unies** »

La Proposition doit être déposée sous pli fermé à l'adresse :

**Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)  
40, avenue des Nations Unies  
BP 911 – Lomé**

Au plus tard le **25 juillet 2017 à 17 heures**.